



☎ 02.96.26.74.66

🖨 02.96.26.70.73

[mairie.stbarnabe@wanadoo.fr](mailto:mairie.stbarnabe@wanadoo.fr)

**Site internet :**

[www.saint-barnabe.fr](http://www.saint-barnabe.fr)



**N° 487**

**JANVIER 2018**

**Horaires d'ouverture**

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h15 à 12h le samedi

**LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI**



**Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous invitent aux vœux du Nouvel An ainsi qu'à l'apéritif dinatoire le**

**VENDREDI 5 JANVIER 2018 à 18h30**

**à la Salle Polyvalente**

# Le mot du Maire



**Mes Chers concitoyens,**

En ce début d'année, il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter au nom du Conseil Municipal, du personnel communal et en mon nom personnel, une excellente année 2018, pleine de bonheur, de santé, d'heureuses rencontres, de réussite dans tous vos projets.

C'est l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau que ce soit, pour votre implication pour notre commune et ses habitants.

C'est aussi le temps de rendre hommage aux efforts fournis par tous les membres du conseil municipal qui m'accompagnent et qui mettent leur engagement au service des intérêts de notre commune.

La fonction qui m'a été confiée est une grande responsabilité que j'assume avec détermination, rigueur et enthousiasme. M'appuyant à la fois sur la compétence de mes collègues élus, sur le dévouement et l'implication des agents communaux.

## N'OUBLIONS PAS...

### **M. Jean-Pierre ROUILLÉ**

Son décès brutal, dramatique, inattendu est un choc immense pour tous les Barnabéens.

Ecouter, servir, aider, accompagner, développer : telles étaient les missions qu'il s'était fixées dans l'exercice de sa profession, de son mandat d'élu et de ses différentes activités. En effet, Jean-Pierre était un homme compétent, apprécié par tous ceux qui travaillaient avec lui. Derrière son attitude débonnaire, il savait donner son point de vue en toute circonstance. Pour la très grande majorité des personnes, on ne parlait pas de Monsieur Rouillé mais plutôt de Jean-Pierre, mais n'y voyez pas là un signe d'incivilité mais bien davantage, une reconnaissance, une marque affective envers l'homme qu'il était.

## Installation d'un nouveau Conseiller

Afin de compléter le Conseil Municipal, le suivant de liste, **M. Samuel BRIAND**, a pris place au sein du Conseil Municipal.

## La citoyenneté

Je voudrais revenir sur la 3<sup>ème</sup> cérémonie citoyenne qui a eu lieu le 5 Mars 2017 afin de remettre officiellement aux 13 jeunes majeurs leur carte d'électeur.

A travers cet instant solennel, je leur ai rappelé que devenir majeur n'est pas neutre et que cette nouvelle étape de la vie leur confère des droits certes, mais c'est aussi avoir des devoirs. L'un des premiers droits est celui de voter aux élections, qu'elles soient locales, nationales ou européennes. C'est aussi de connaître les principes fondamentaux de la république et le sens des trois mots inscrits sur les frontons des mairies : «LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ».

## Installation d'un nouvel agent

**M. Frédéric LOUESDON** a été recruté à la suite du départ **M. David DORION**.

**Frédéric** nous vient de la Ferrière, commune des Moulins où il travaillait comme électricien dans une PME du secteur, je lui souhaite bon vent dans sa mission de service public affecté principalement au suivi des bâtiments communaux.

## Dotations

Dans un contexte économique toujours difficile qui s'éternise, je veux saluer les interventions de l'État, de la Région, du Conseil Départemental et de Loudéac Communauté pour les différentes subventions qui nous ont été octroyées. J'espère qu'ils continueront à nous aider afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs. *«Le dynamisme d'une collectivité ne peut s'exercer qu'avec des projets, appuyés eux-mêmes par les aides publiques».*

## **Bilan 2017 et perspectives 2018**

### Terrain Multisports

Vous n'êtes pas sans connaître notre attachement aux domaines associatif et sportif. Il est important pour créer du lien social de pouvoir disposer d'installations sportives libres d'accès tout au long de l'année, le sport pour tous étant devenu indispensable dans notre quotidien.

La réponse à ces attentes correspond à la 1ère tranche d'aménagement que nous avons réalisé avec la mise en place :

- d'un terrain synthétique et ses abords offrant une utilisation permanente tout au long de l'année.

*Cette réalisation viendra renforcer les liens de citoyenneté et de proximité et marquera durablement la dynamique de notre commune.*

### Une programmation en 3 phases

**D'abord le terrain multisports**, une réalité en 2017 situé à proximité du plan d'eau au niveau de la rue de l'ancienne laiterie. Nous sommes aujourd'hui à finaliser ses abords

**Puis le plan d'eau**, il y a eu l'an dernier une consultation publique pour son aménagement. En 2018 nous réaliserons des travaux d'aménagements.

**Dans la dernière phase**, une réflexion sera engagée afin de mettre en place un sentier de randonnée sécurisé au niveau de l'agglomération en incluant le petit patrimoine. Ce sentier se verra doté d'un parcours santé.

### L'aménagement de lotissements

La viabilisation du nouveau lotissement «TRISKEL» est réalisée, 1 lot a été vendu, nous espérons tous que d'autres constructions vont suivre, ils restent 6 terrains à lotir qui n'attendent plus que leurs futurs propriétaires. Nous avons mis l'accent sur la qualité paysagère de celui-ci puisqu'il sera la vitrine de notre commune.

La vente des lots du lotissement Bocage ne se finalise pas à notre grand regret, nous prendrons les dispositions nécessaires pour trouver des solutions...

Le lotissement des Venelles, quant à lui sera réhabilité après les études nécessaires qui se feront sur 2018/2019.

### Voirie / sécurité

Nous avons finalisé au Plessis, 2 impasses : celles des Ifs et du Muguet qui avaient pris du retard dû au renouvellement des canalisations en eau potable, merci aux habitants de leur patience.

Vous avez pu remarquer au carrefour de la rue du Centre et de la rue Jean Moulin, de gros travaux de voirie, en effet la voie s'était faïencée, nous avons alerté le maître d'œuvre de l'aménagement du centre bourg de cette dégradation. Celle-ci a été prise par la garantie décennale.

### O/M

En lien avec les services de Loudéac Communauté Bretagne Centre, lors de la dernière commission O/M, il a été évoqué la suppression des «éco-points bouteilles Plastiques» courant Janvier. Une réunion avec les élus et L.C.B.C. s'en suivra pour étudier et positionner les futurs emplacements des containers O/M et containers Jaunes en agglomération. Une réunion publique sera faite à la suite avec les services O/M de L.C.B.C.

### Les bâtiments publics

Le maintien en l'état des bâtiments publics est une priorité, ce sont deux nouvelles réalisations d'importance qui ont vu le jour cette année, supervisés par l'adjoint aux travaux **M. Michel JOUAN**. La première réalisation a été le renouvellement des fenêtres des appartements du foyer social dans le cadre des économies d'énergies, une subvention a été allouée pour ces travaux de 2 000 €.

La deuxième réalisation est à l'école Mathurin Boscher, nous avons profité fin 2016 et début 2017 pour changer des vélux qui n'étaient plus étanches avec l'entreprise **GAUBICHER**. L'isolation d'une partie des plafonds finalise l'isolation totale du bâtiment pour une meilleure maîtrise des coûts énergétiques. Pour la Salle Polyvalente, le commencement d'un rafraîchissement de l'intérieur a été entrepris.

### La rue du Général de Gaulle « C'est le projet de l'année 2018 »

Elle va se trouver au centre de nos préoccupations en cette année 2018, des travaux liés à son sous-sol pour la mise en conformité des canalisations des eaux usées et des eaux pluviales dès le mois d'avril, vont lancer le début de la réhabilitation de la rue principale de notre commune.

Par la suite viendra l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques et enfin, nous aborderons l'épineux problème de sécurisation de la rue, avant son enrobage définitif...

### La station d'épuration

Cette nouvelle station a été réalisée pour remplacer un équipement vieux de 40 ans, un moment particulièrement fort pour la commune de Saint-Barnabé. Elle marque en effet l'un des plus importants chantiers de cette mandature.

Important dans le temps tout d'abord, puisque cette nouvelle station est la concrétisation d'un travail de fond entrepris depuis 3 ans.

Important aussi sur le plan financier, puisque c'est un chantier de 1 Million d'euros T.T.C. pour la seule station, une station d'épuration moderne qui apportera une réponse aux exigences écologique et environnementale.

La réalisation de la nouvelle STEP a été attribuée à la société SUEZ /HYDREA, un programme réfléchi et rigoureux suivi par **M. Thomas MAHÉO**, je te remercie Thomas de ton assiduité. Elle vient d'être mise en service le 19 décembre.

### Travaux d'accessibilité à la Mairie

Une programmation de travaux d'accessibilité des bâtiments publics est engagée, le maître d'œuvre est Mme Isabelle Guillemain, architecte à Loudéac. Elle nous a fait une étude d'accessibilité dans un premier temps de la mairie et de la bibliothèque, les travaux initialement prévus en fin 2017 doivent être réalisés courant 2018.

### Remerciements

En cette période de vœux, je remercie tous les acteurs du territoire communal, qu'ils soient jeunes, étudiants, salariés, artisans, agriculteurs, commerçants, bénévoles de la vie associative.

Aux présidents d'associations et bénévoles qui assurent des animations et activités tout au long de l'année et maintiennent du lien social,

A toutes les personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution éclairée dans les différentes commissions auxquelles elles consacrent de leur temps,

A l'ensemble des employés communaux qui apportent leur savoir-faire, leur professionnalisme au bon fonctionnement des différents services.

Aux adjoints et élus qui, par leurs précieux conseils, ont à cœur de servir leurs concitoyens et de faire évoluer leur cadre de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018, une année pleine de bonheur et de réussite.

**Bonne année à tous, pleine de joie et de bonheur.**



**Votre Maire,  
Georges LE FRANC.**

## DÉMOGRAPHIE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>1917</u>
Naissances	<b>8</b>	10	26
Mariages	<b>3</b>	6	6
Décès	<b>7</b>	9	26

## URBANISME 2017

Au cours de l'année 2017 (au 31/12/2012), 59 dossiers d'urbanisme ont été déposés à la Mairie:

Permis de Construire (11)	Dont :	2017	2016
	- Maison	1	2
	- Rénovation et extension	2	1
	- Garages, abris de jardin, vérandas	1	3
	- Bâtiments à usage agricole	4	1
	- Entreprise	/	1
	- Chapelle	/	1
	- Station d'épuration	/	1
Certificats d'urbanisme		33	26
Déclarations Préalables		16	21
Permis d'Aménager		/	0
Permis de Démolir		/	0
Permis de construire modificatif		/	1
Autorisation de travaux		2	1

## RÉUNIONS TENUES EN 2017

◆ CONSEIL MUNICIPAL	11	◆ COMMISSION RÉVISION LISTES ÉLECTO.	3
◆ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	1	◆ COMITÉ INFORMATION	11

Non compris la vie associative (Comités des Fêtes, ASSB, Bibliothèque, Société de Chasse, Club des Bruyères d'Arvor, Anciens Combattants, etc.).

## SITUATION EMPLOI 2017

	<b>FIN 2017</b>	<b>FIN 2016</b>
Total demandeurs d'emploi	<b>81</b>	68
Hommes	<b>46</b>	38
Femmes	<b>35</b>	30

Ne sont pas recensés dans ces données, les salariés dont l'emploi a été supprimé, et qui se trouvent dans le cadre de plans sociaux, en contrat de conversion.

# Vie communale

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 du JEUDI 18 JANVIER au SAMEDI 17 FÉVRIER 2018**

Deux agents chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement de la population 2018 ont été recrutés.

Il s'agit de Mmes Marie-Louise POULAIN et Marie-Paule BUZULIER.

Elles seront munies d'une carte officielle avec photo et se rendront à votre domicile.

Vous pourrez alors choisir de vous faire recenser, soit par internet, soit par support papier.

Deux questionnaires seront à remplir : un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement et une feuille de logement pour l'ensemble du foyer.

Pour les démarches en ligne, des identifiants vous seront fournis par les agents recenseurs.

Il vous est demandé de leur réserver le meilleur accueil.



### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,  
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)

## **RECHERCHE UN CHIEN DANGEREUX**

*Plusieurs plaintes ont été déposées en Mairie concernant un chien en divagation (couleur marron de bonne taille) qui attaque moutons, volailles...*

*Toutes personnes susceptibles de nous donner des informations au plus vite sont invitées à s'adresser à la mairie pour que cela cesse au plus vite.*

## **AGENCE POSTALE**

**L'agence postale est fermée  
Jusqu'au 6 Janvier 2018 inclus**



## **HORAIRES DES MESSES**

Dimanche 14 Janvier à 10h30.

## **DEMANDEURS D'EMPLOI**

A la date du 15 Décembre 2017, ils étaient 81 (Hommes : 46 et Femmes : 35).

*A la date du 15 décembre 2016, ils étaient 68 (Hommes : 38 et Femmes : 30).*

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes (garçons et filles) nés en **JANVIER 2002** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

## **PERMANENCE CYBERCOMMUNE**

La Cybercommune (située près de l'agence postale) est ouverte le **MARDI de 13h45 à 15h15**.

## **COMMISSION DE FONDS D'AIDE AUX JEUNES**

**MARDI 9 JANVIER 2018 à 14h00**

Mission Locale Centre Bretagne / Maison de l'Emploi  
1, rue de la Chesnaie - B.P. 233 - 22600 LOUDÉAC

### « ESPACES JEUX »



Le vendredi 22 Décembre à la salle Pascal Legay, avait lieu la dernière séance de médiation animale de l'année. À l'appel de Karine Bourhy, éducatrice de jeunes enfants au sein de L.C.B.C. (Loudéac Communauté Bretagne Centre), Emmanuelle GOURIOU DEFFAINS était venue avec ses animaux familiers, rendre visite aux petits du R.P.A.M. (Relais Parents Assistants Maternels), et la séance avait pour thème «la motricité fine».

Tout un programme, auquel les enfants ont pu participer avec les animaux comme les cochons d'Inde ou les poules en toute fin de séance.



Le prochain rendez-vous est prévu le :

**MARDI 30 JANVIER 2018**  
**de 10h à 11h30**  
**Salle Jean Moulin**



Les petits retrouveront leur programme habituel.

## VŒUX AU PERSONNEL

Jeudi 14 Décembre, M. Le Maire et le Conseil Municipal ont présentés leurs vœux à l'ensemble du personnel communal comme chaque année.



**Absente sur la photo : Mme Laurence AUBRY**

# Vie scolaire

## MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – JANVIER 2018

Lundi 8 Janvier	Mardi 9 Janvier	Jeudi 11 Janvier	Vendredi 12 Janvier
Pâtes au surimi vinaigrette Cordon bleu  Jardinière de légumes Compote	Coleslaw Gratiné de poisson au fromage Coquillettes sce tomate Yaourt sucré	Cœuf mayonnaise Emincé de bœuf aux carottes Crème dessert vanille	Potage de légumes Rôti de porc au cidre  Mousseline de potiron Galette des rois
Lundi 15 Janvier	Mardi 16 Janvier	Jeudi 18 Janvier	Vendredi 19 Janvier
Carottes râpées Rôti de dinde  Tortis Fromage blanc	Taboulé Filet de merlu pané  Ratatouille Fruit frais	Pâté de campagne Boulettes de bœuf  Poêlée de légumes Fruit frais	Potage poireaux Emincé de porc à la moutarde Flageolets Gâteau aux pommes
Lundi 22 Janvier	Mardi 23 Janvier	Jeudi 25 Janvier	Vendredi 26 Janvier
Betteraves vinaigrette Emincé de volaille Sauce Normande Semoule Crème dessert vanille	Pizza Steak haché Sauce poivre Haricots verts Fruit frais	Salade verte  Raclette  Yaourt ferme du Blavet	Velouté à la tomate Colin meunière  Purée de crécy Clafoutis nature

## LES MENUS DE LA SEMAINE N°5 (du 29 Janvier au 2 Février)

**N'ONT PAS ÉTÉ TRANSMIS PAR LA SOCIÉTÉ DE RESTAURATION POUR L'IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL**

### RESERVATION DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Il est rappelé que les repas sont à réserver à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que ceux-ci doivent être achetés avant le **JEUDI** (sauf cas de force majeure).

## **ARBRE DE NOËL DU C.C.A.S. offert AUX ÉCOLES**

Les enfants scolarisés dans nos écoles se sont retrouvés le vendredi 22 décembre avant les vacances de Noël, le temps d'une après-midi pour assister à un spectacle offert par le C.C.A.S.



Cette année, ce fut le tour du «Magicien» d'étonner nos enfants. La magie de Noël a fonctionné puisque le père Noël est venu nous rendre visite avec des chocolats puis un goûter offert par les associations scolaires et le C.C.A.S.



## ARBRE DE NOËL DU GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER



Le vendredi 22 décembre, à 20h, a eu lieu l'arbre de Noël de l'École Mathurin Boscher et son marché de Noël.

Les enfants sont partis en vacances enchantés.

## ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC

L'Arbre de Noël a eu lieu le vendredi 15 décembre 2017 à 20h.

Le thème du spectacle cette année était : « quand je serai grand, je serai... ».

Les enfants ont présenté 7 métiers.



## COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Les 13 & 27 JANVIER 2018  
de 10h à 12h



**Vous pouvez déposer vos vieux annuaires.**  
Merci de respecter les horaires de dépôt.

## Conseil Municipal du 18 Décembre 2017

### Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire – Mmes Jocelyne BOUTIER – Fanny PHILIPPE – MM. Michel JOUAN – Thomas MAHÉO (Adjoints) – Mmes Mireille BARAN – Véronique LE GALLO – M. Franck JÉGLOT – Mme Christelle GAUTHIER – MM. Éric LE POTTIER – Samuel BRIAND – François BINET – Mme Arlette GALLAIS – M. Alain LE FORESTIER (Conseillers Municipaux).

### Absents excusés :

Mme Lyne MILBÉO donnant pouvoir à M. Éric LE POTTIER

### Secrétaire de séance :

M. Franck JÉGLOT

Ouverture de la séance à 21 heures 26

A la demande de M. Éric LE POTTIER concernant le P.V. de la réunion du 17 novembre 2017, la mention de sortie de MM. LE POTTIER et BRIAND, avant la délibération 2017-087, est complétée avec les mots suivants : «demandé par Monsieur Le Maire».

Le procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2017 est adopté.

## RESTAURATION SCOLAIRE – TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

Les tarifs des repas au 1<sup>er</sup> janvier 2018 seront :

Nombre de jours par semaine	Tarifs au 01/01/17 (Délib. du 12/12/2016)	Tarifs au 01/01/2018
1 jour/Semaine	<b>2.65 €</b>	<b>2.68 €</b>
2 jours/Semaine	<b>5.30 €</b>	<b>5.36 €</b>
3 jours/Semaine	<b>7.95 €</b>	<b>8.04 €</b>
4 jours/Semaine	<b>10.60 €</b>	<b>10.72 €</b>

### **Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :**

Retraités et assimilés (invalides) : au prix facturé par CONVIVIO

Participants à des activités municipales (comités) : au prix facturé par la Commune

## DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide d'être délégataire du droit de préemption urbain sur les zones U et AU, à vocation résidentielle, de son territoire.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION : NOMBRE D'AGENTS ET REMUNÉRATION

Le Conseil Municipal fixe le nombre d'agents recenseurs à 2. La rémunération sera basée sur l'indice brut 347, majoré 325. Une indemnité pour frais de déplacement sera versée aux deux agents recenseurs en fonction des déplacements effectués.

Mme Chrystelle LE RAY est désignée coordonnatrice communale.

## DÉCISION MODIFICATIVE – BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE POUR 2017

Les modifications suivantes sont acceptées :

### COMPTES DÉPENSES

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	F	023	023		Virement à la section d'investissement	16 450,00
D	I	21	2188	012	Autres immobilisations corporelles	600,00
D	I	21	2184	012	Mobilier	300,00
D	I	21	2183	012	Matériel de bureau et matériel informatique	350,00
D	I	21	2182	012	Matériel de transport	-19 700,00
D	I	040	2313	012	Constructions	14 950,00
D	I	040	2315	012	Installations, matériel et outillage techniques	500,00
D	I	040	2315	10001	Installations, matériel et outillage techniques	500,00
D	I	040	2152	10001	Installations de voirie	500,00
TOTAL =						14 450,00

### COMPTES RECETTES

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
R	I	16	1641	ONA	Emprunts en euros	-18 450,00
R	I	021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation	16 450,00
R	F	042	722		Immobilisations corporelles	16 450,00
TOTAL =						14 450,00

## S.D.E. – RÉPARATION DU FOYER DU CARREFOUR RUE PIERRE ROUXEL – RUE GÉNÉRAL DE GAULLE

Les travaux sont acceptés avec une participation communale de 1 140 €, la Commune devant être remboursée dès l'aboutissement du recours.

**AUTORISATION A DONNER AU MAIRE AFIN DE PROCÉDER AUX DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2018 – COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

L'autorisation est donnée dans les limites suivantes :

**BUDGET GÉNÉRAL**

Chapitres concernés	Montant prévu en 2017	¼ du crédit prévu en 2018	intitulé
<b>Chapitre 20</b>	/	/	
Article 202	/	/	Frais-doc urbanisme
Article 2051	/	/	Logiciels
<b>Chapitre 204</b>	41 772 €	10 443 €	
Article 2041582	41 772 €	10 443 €	SDE
Article 2041642	/	/	SDE
<b>Chapitre 21</b>	58 977 €	14 744 €	
Article 2111	1 680 €	420 €	Terrains nus
Article 2115	13 073 €	3 268 €	Terrains bâtis
Article 2135	1 920 €	480 €	Install.gles
Article 2152	1 000 €	250 €	Install.voirie
Article 21578	5 000 €	1 250 €	Mat. voirie
Article 2158	1 568 €	392 €	Mat. Technique
Article 2182	/	/	Mat. de transport
Article 2183	3 550 €	888 €	Mat. Bureau
Article 2184	10 300 €	2 575 €	Mobilier
Article 2188	20 886 €	5 221 €	Autres mat. divers
<b>Chapitre 23</b>	553, 856 €	133 464 €	
Article 2312	244 421 €	61 105 €	Travaux bâtiments
Article 2313	148 811 €	37 203 €	Aménagements
Article 2315	160 624 €	40 156 €	extérieurs

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

Chapitres concernés	Montant prévu en 2017	¼ du crédit prévu en 2018	intitulé
<b>Chapitre 20</b>	/	/	
Article 203	/	/	Etudes
<b>Chapitre 21</b>	3 000 €	750 €	
Article 2111	3 000 €	750 €	Terrains
<b>Chapitre 23</b>	989 338 €	247 334 €	
Article 2313	985 161 €	246 290 €	Travaux de réseaux et
Article 2315	4 177 €	1 044 €	station

**INDEMNITÉ DE CONSEIL POUR MME LA TRÉSORIÈRE MUNICIPALE**

L'indemnité de conseil n'est pas attribuée pour 2017. Le sujet sera examiné à une prochaine réunion pour l'attribution en 2018.

**DEMANDE D'AUTORISATION D'AMÉNAGER – TRAVAUX A LA MAIRIE - BIBLIOTHÈQUE**

Le maire est autorisé à déposer la demande de travaux et à signer l'autorisation correspondante.

**Pour informations :**

**CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2018**

**JANVIER**

V.19/01 CONSEIL MUNICIPAL  
L.29/01 COMITÉ INFOS

**JUILLET**

V.20/07 CONSEIL MUNICIPAL

**FÉVRIER**

V. 16/02 CONSEIL MUNICIPAL  
L. 26/02 COMITÉ INFOS

**AOUT**

L.27/08 COMITÉ INFOS

**MARS**

V. 23/03 CONSEIL MUNICIPAL  
L. 26/03 COMITÉ INFOS

**SEPTEMBRE**

V.21/09 CONSEIL MUNICIPAL  
L.01/10 COMITÉ INFOS

**AVRIL**

V. 20/04 CONSEIL MUNICIPAL  
L. 30/04 COMITÉ INFOS

**OCTOBRE**

V. 19/10 CONSEIL MUNICIPAL  
L. 29/10 COMITÉ INFOS

**MAI**

V. 18/05 CONSEIL MUNICIPAL  
L. 28/05 COMITÉ INFOS

**NOVEMBRE**

V. 16/11 CONSEIL MUNICIPAL  
L. 26/11 COMITÉ INFOS

**JUIN**

V. 15/06 CONSEIL MUNICIPAL  
L. 25/06 COMITÉ INFOS

**DÉCEMBRE**

L. 10/12 CONSEIL MUNICIPAL  
L. 17/12 COMITÉ INFOS

# Vie associative & culturelle

## BARNABÉTHON 2017

Le vendredi 8 décembre les enfants des 2 écoles ont participé à la course solidaire.



### Le 9 décembre

Le samedi journée intense avec, le matin distribution de viennoiseries par le Foyer des Jeunes, une démonstration de step et zumba puis le « Flash Mob » et en fin de matinée, le lâcher de ballons.



L'après-midi, jeux de cartes, toute la journée, marche, vélo.

Le repas du soir : 155 personnes.

La tombola avec les lots offerts par les associations et les particuliers a permis de faire 44 heureux...



**Merci à tous les bénévoles et aux associations.**

Une réunion sera organisée courant janvier pour les résultats.

## COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN



Le 16 décembre, le comité des fêtes de BLANLIN s'est rassemblé pour le traditionnel repas de Noël, Une soixantaine de membres était présente.

Beaucoup ont assisté, juste avant, à l'assemblée générale coprésidée par Mmes Monique GUERNIC et Martine HAYS.

Malgré une deuxième édition des randonnées pédestres et V.T.T., gâchée par les fortes pluies du 3 septembre, le moral des bénévoles et les finances de l'association n'ont pas pris l'eau. La réunion devant constituer le bureau est prévue en mars. Toutes les idées d'animation seront alors les bienvenues.



## CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

### Assemblée Générale

**JEUDI 11 JANVIER 2018  
à 14h00 au Foyer Social**

- ↻ **Compte rendu financier**
- ↻ **Elections du tiers sortant.**
- ↻ **Renouvellement des cotisations.**
- ↻ **Galette des Rois.**

A l'issue de l'Assemblée Générale :

- Les nouveaux candidats et candidates sont les bienvenus.
- Élections du bureau

**Venez nous rejoindre au Club Bruyères d'Arvor !**

### Café de l'Amitié

**JEUDI 25 JANVIER  
à 14h au Foyer Social**



#### Préposés :

Gérard & Chantal JÉGLOT – Marie-Annick MARCADÉ – Jean-Pierre & Arlette GALLAIS – Monique LE BLOND.

## LECTURE POUR TOUS

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h à 12h



**02.96.26.73.29**

**LOUDÉAC**  
communauté  
BRETAGNE CENTRE

**PRIX DES LECTEURS 2017**  
DU 15 DÉCEMBRE  
AU 15 MAI 2018

**Récits de voyage**

**RESEAU DES Bibliothèques**  
LOUDÉAC, Communauté BRETAGNE CENTRE

**Ouvert A TOUS**

**Votez POUR VOTRE RÉCIT PRÉFÉRÉ**

**Conditions de participation**

Il suffit d'avoir lu au minimum deux livres de la sélection pour pouvoir participer.

Le bulletin de participation sera rendu le **15 mai 2018** au plus tard dans l'une des bibliothèques ou médiathèques participantes : Gausson / Gomené / Guerledan (Mûr-de-Bretagne) / Illifaut / La Chêze / La Motte / La Prénessaye / Laurenan / Le Mené (Collinée, Le Gouray, Plessala, Saint-Jacut-du-Mené) / Merdrignac / Les Moulins / Plouguenast / Plumieux / Saint-Barnabé / Saint-Caradec / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle / Saint-Vran / Trévé.

Les résultats de ce prix seront dévoilés en juin 2018.

Un livre de l'auteur gagnant sera offert par Loudéac Communauté à chaque bibliothèque ou médiathèque : vous pourrez ainsi continuer à lire des livres de votre auteur préféré !

Deux personnes parmi les participants au Prix seront également tirées au sort : elles gagneront chacune un livre de l'auteur lauréat.

## VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 9h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.





## FOOTBALL

### Résultats du mois de Décembre

Tous les matchs du mois de décembre ont été reportés au mois de Janvier

### Calendrier du mois de Janvier

Dimanche 7 Janvier 2018

13h	LA MOTTE (B)	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)
13h	TRÉBRY (B)	A.S. SAINT-BARNABÉ (B)

Dimanche 14 Janvier 2018

15h	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	PLOUGUENAST (B)
13h	A.S. SAINT-BARNABÉ (B)	LANRELAS (C)

Dimanche 21 Janvier 2018

13h	LA PRÉNESSAYE (B)	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)
13h	LA CHÈZE (A)	A.S. SAINT-BARNABÉ (B)

Dimanche 28 Janvier 2018

13h	LAURMENÉ (B)	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)
13h	SÉVIGNAC-ROUILLAC (B)	A.S. SAINT-BARNABÉ (B)



## BASKET-BALL

### Programme du mois de Janvier 2018

#### Match aller :

13 Janvier 2018 à 19h15 : A.S. SAINT-BARNABÉ / LA PLOEUCOISE

#### Match retour:

21 Janvier 2018 à 19h15 : A.S. SAINT-BARNABÉ / QUINTIN

28 Janvier 2018 : LANDEHEN / SAINT-BARNABÉ

***L'A.S.S.B. FOOT & BASKET souhaite à tous ses supporters,  
bénévoles, joueurs et encadrants  
une bonne et heureuse année 2018.***

VOTRE  
**MÉMO TRI**

**TROP  
FORT  
LE TRI!**



TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET  
**zéro**  
GASPELLAGE

# Dans le conteneur couvercle jaune **Le tri!**

**+SIMPLE+FACILE**

**TOUS** les emballages  
en plastique se trient



Emballages plastiques



**TOUS** les papiers  
se recyclent



Emballages métalliques  
couvercles de bocaux et pots



Papiers et emballages  
cartonnés

les déchets  
encombrants

les déchets  
dangereux

les gros cartons

les cassettes  
vidéo

**JE DÉPOSE  
À LA DÉCHÈTERIE**

Plus d'informations sur [www.loudeac-communaute.bzh](http://www.loudeac-communaute.bzh)

# Agenda

<b>05/01/2018</b>	Vœux du Maire à la population – Salle Polyvalente – 18h30
<b>11/01/2018</b>	Assemblée Générale du Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14h
<b>19/01/2018</b>	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
<b>25/01/2018</b>	Café de l'amitié – Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14h
<b>29/01/2018</b>	Comité de l'Info – Mairie – 20h30
<b>30/01/2018</b>	Espaces Jeux – Salle Jean Moulin – De 10h à 11h30

Membres du Comité Info :

*M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO – Samuel BRIAND (Élus).*

*MM. Guy MACÉ – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Robert FLÉHO - Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC - Claudine FLÉHO (membres).*

*Les membres du comité de L'INFOS*

*vous souhaitent*



**UNE BONNE ANNÉE 2018**